

<https://divergences.be/spip.php?article2673>



Brigitte Espuche

Situation des personnes étrangères incarcérées en France et en Allemagne

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2012 - NÂ° 29. Janvier 2012 - Français - RÉSISTANCES...RÉFLEXIONS... -

Date de mise en ligne : jeudi 19 janvier 2012

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Au 1er janvier 2011, 11 943 personnes étrangères sont placées sous écrous en France pour une population totale de 66 975 personnes. (OPALE du 1er octobre 2011 – 24).

https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH221/Sans_papiers_2689_2-7cd09.jpg

Aux motifs d'incarcération « classiques » (crimes ou délits de droit commun), s'ajoutent les infractions spécifiques liées à la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers en France.

Les personnes étrangères détenues doivent faire face à de plus grandes difficultés pour accéder effectivement à leurs droits, que ce soit en prison ou pour bénéficier de mesure alternatives à l'incarcération ou d'aménagement de peine.

En France, le glissement de la rétention administrative vers un système carcéral est flagrant et se trouve renforcé par la nouvelle loi sur l'Immigration du 16 juin 2011, qui durcit encore les conditions de la rétention administrative et en allonge la durée. L'ouverture d'un nouveau centre au Mesnil-Amelot laisse entrevoir ces nouvelles formes de rétention, en même temps que se développent des dispositifs tels que le bracelet électronique, l'assignation à résidence, dispositifs de contrôle de plus en plus coercitifs et identiques à ceux imposés aux personnes condamnées pénalement.

https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH344/sans_papiers_2762-07315.jpg

En Allemagne, l'enfermement administratif des personnes étrangères en vue de leur éloignement et l'enfermement pénitentiaire en général, est beaucoup plus poreux et « avancé » qu'en France.

Une approche comparée sur la situation des personnes étrangères incarcérées en France et en Allemagne apparaît riche d'enseignements sur les enjeux de la politique d'enfermement qui est à l'œuvre et sur l'urgence à dénoncer la situation qui est ainsi faite à ces personnes.

https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH230/Sans_papiers_2674_2-4a252.jpg

Post-scriptum :

Anafé

21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Tél/Fax : 01.43.67.27.52

Permanence juridique pour les personnes en zone d'attente : 01.42.08.69.93

<http://www.anafe.org>